

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-409 du 27 Novembre 1981

chargeant le Camarade Adolphe BIAOU, Ministre
du Travail et des Affaires Sociales, de
l'intérim du Camarade Isidore AMOUSSOU,
Ministre des Finances pour compter du 25
Novembre 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 25 Novembre 1981, le Camarade Adolphe BIAOU,
Ministre du Travail et des Affaires Sociales est chargé de l'intérim du
Ministre des Finances pendant l'absence du Camarade Isidore AMOUSSOU.

Article . - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 Novembre 1981

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MTAS-MF 6 autres
Ministères 20 DPE - DAE - INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DAN 2 DCCT 1 ONEP
Gde Chanc. 2 UNB - ISJ - BN 6 BCP 1 JORPB 1.-